



**Check-list pour un visa C:
Visite familiale / amicale (90 jours maximum)**

Veillez préparer les documents dans l'ordre suivant, sans les agraffer Important : tout requérant doit déposer personnellement sa demande de visa.	
Formulaire de visa "Demande de visa Schengen pour la Suisse" intégralement rempli (4 pages) daté et signé par le requérant <ul style="list-style-type: none"> • Compléter le formulaire online sur www.swiss-visa.ch • Ou sur le site de l'Ambassade : www.eda.admin.ch/kinshasa 	<input type="checkbox"/>
Passeport national <ul style="list-style-type: none"> • Signé par son titulaire avec une validité dépassant les 3 mois à la fin du séjour prévu dans les Etats Schengen et avec au moins 2 pages vides • Photocopies du passeport (uniquement pages de données personnelles et des visas étrangers) 	<input type="checkbox"/>
Une photo passeport <ul style="list-style-type: none"> • Récente et collée sur le formulaire (ne pas l'agrafer SVP) Type photo passeport uniquement sur fond neutre. Elle ne sera pas restituée 	<input type="checkbox"/>
Réservation du billet d'avion aller-retour montrant tout l'itinéraire <ul style="list-style-type: none"> • <u>Ne pas acheter le billet avant d'avoir reçu le visa.</u> (L'Ambassade n'est pas responsable de la perte du billet en cas de refus.) Pour un séjour de 3 mois, la réservation du billet ne doit en aucun cas dépasser 90 jours. (Merci d'imprimer la réservation du billet d'avion et de la joindre au dossier, ne pas envoyer votre réservation par email) 	<input type="checkbox"/>
Assurance maladie Schengen <ul style="list-style-type: none"> • Couverture de 30'000. -- Euros valable pour tout l'espace Schengen (bien contrôler que l'espace Schengen et la Suisse soient mentionnés sur l'attestation d'assurance maladie) et couvrant la totalité de la durée du voyage prévu (du premier jour au dernier jour du séjour dans l'Espace Schengen) + 15 jours supplémentaires (délai de grâce) 	<input type="checkbox"/>
Preuve des moyens de subsistance Les salariés : <ul style="list-style-type: none"> • Les 3 derniers bulletins de salaire • Attestation de congé et attestation de travail, signée par l'employeur • Copie du contrat de travail (l'original du contrat vous sera restitué au moment du dépôt) • Ou copie de l'arrêté (l'original de l'arrêté vous sera restitué au moment du dépôt) • Originaux des extraits bancaires pour les 6 derniers mois Hommes/femmes d'affaires : <ul style="list-style-type: none"> • Carte de commerçant et la/les preuve(s) de l'enregistrement de l'entreprise au Registre du Commerce • Originaux des extraits de compte(s) en banque de l'entreprise pour les 6 derniers mois Epouses/époux sans activité lucrative : <ul style="list-style-type: none"> • Indication de la profession de l'épouse/de l'époux (+ copie certificat de mariage) • Copie du contrat de travail (l'original du contrat vous sera restitué au moment du dépôt) • Ou copie de l'arrêté (l'original de l'arrêté vous sera restitué au moment du dépôt) • Originaux des extraits bancaires pour les 6 derniers mois Etudiants : <ul style="list-style-type: none"> • Attestation de scolarité • Indication de la profession des parents et pièces justificatives sur leurs revenus • Originaux des extraits bancaires des garants pour les 6 derniers mois • Copie de la carte d'identité ou du passeport des garants 	<input type="checkbox"/>

<p>Lettre d'invitation de l'hôte en Suisse signée et accompagnée d'une copie du passeport suisse ou copie d'une carte d'identité suisse / ou permis de séjour et passeport national / ou carte de légitimation et passeport national, merci de l'imprimer et la joindre au dossier, ne pas l'envoyer par email</p> <ul style="list-style-type: none"> • La lettre d'invitation doit être rédigée dans l'une des quatre langues nationales de la Suisse et contenir au minimum les éléments suivants : • Une confirmation écrite de l'hôte (entreprise ou particulier), selon laquelle il attend la venue du demandeur et garantit le retour de l'invité dans son pays. • prise en charge de l'hôte (frais de voyage, hébergement, entretien) si l'hôte prend en charge les frais • les coordonnées de l'hôte et du demandeur (nom, prénom, adresse, numéro de téléphone) • la date d'émission de la lettre • la signature de l'hôte (dans le cas d'une entreprise: personnes habilitées à signer selon le registre du commerce) 	<input type="checkbox"/>
<p>Documents concernant l'état civil pour les requérants mariés</p> <ul style="list-style-type: none"> • Copie du certificat de mariage 	<input type="checkbox"/>
<p>Pour les étrangers résidents : présentation du permis de résidence en RDC ou en RC</p> <ul style="list-style-type: none"> • En cours de validité d'au moins 3 mois à la date d'entrée prévue 	<input type="checkbox"/>
<p>Mineurs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Autorisation de sortie signée par les deux parents, accompagnée d'une copie de leur carte d'identité ou passeport, formulaire demande de visa signé par les parents et mentionner père/mère, prénom et nom à côté de chaque signature, présence obligatoire des parents au guichet le jour du dépôt avec le mineur • 2 photos passeports pour les mineurs de 0 à 5ans • Copie littérale de l'acte de naissance • Attestation de scolarité • Originaux des extraits bancaires des parents pour les 6 derniers mois • Indication de la profession des parents et pièces justificatives sur leurs revenus 	<input type="checkbox"/>
<p>Données familiales</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formulaire supplémentaire dûment rempli qui se trouve sur notre site internet : www.eda.admin.ch/kinshasa 	<input type="checkbox"/>

Autres informations importantes :

Veuillez noter que d'autres documents peuvent être exigés. L'original de chaque document exigé doit être accompagné de sa photocopie, laquelle restera dans le dossier

Délai de traitement :

La demande de visa peut être déposée 6 mois avant la date prévue du départ pour la Suisse. Le délai de traitement est de 15 jours, voire plus selon les cas particuliers.

Frais de Visa :

A payer en espèces au guichet lors du dépôt de la demande
Vérifier les prix actuels sur notre page web. Apporter la somme exacte des émoluments à payer en USD. Seuls les billets de banque émis à partir de l'an 2009 et non déchirés sont acceptés.

Les informations ci-dessus sont susceptibles de changer à tout moment, nous vous conseillons de consulter notre site www.eda.admin.ch/kinshasa pour vos prochains voyages

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS ACCEPTE POUR TRAITEMENT



L'usage du téléphone portable est strictement interdit dans la salle d'attente.